



# Saint-Savin

## au fil de l'info

### Hôtels & Patrimoine - Travaux du Logis

Visite de la secrétaire d'État à Saint-Savin. Présentation du projet de l'Hostellerie de l'abbatiale



J.M. Clément, C. Delga, O. Gourio, J.M. Rousse

La Mairie de Saint-Savin et l'enseigne Hôtels & Patrimoine travaillent à l'unisson sur un projet d'installation d'hôtel-restaurant haut de gamme dans le logis abbatial de l'abbaye. Ce projet, inspiré des Paradores d'Espagne, est en gestation depuis plusieurs années et se concrétise en cette fin d'année 2014. Hôtels & Patrimoine prévoit un établissement 3 étoiles, doté de 21 chambres, d'un restaurant gastronomique (40 places assises) et d'une grande terrasse (30 places assises) au bord de la Gartempe. Le Groupe Hôtels & Patrimoine, dont l'expérience n'est plus à prouver puisqu'il a créé et gère trois établissements de renom - l'Hôtel Le Château Fort de Sedan (54 chambres), l'Hôtel de l'Abbaye École de Sorèze (72 chambres) et le Couvent Royal de Saint-Maximin (67 chambres) - entend développer un projet dans le cadre d'un partenariat public et privé afin de "faire de ces lieux un rendez-vous de l'art de vivre à la française en misant sur les producteurs locaux". Le projet du groupe est de constituer un opérateur intégré, en mesure d'offrir aux collectivités locales et nationales, un interlocuteur professionnel pour les accompagner dans la valorisation de leur patrimoine historique au travers du développement d'une hôtellerie. La restauration est mise en cohérence avec le caractère exceptionnel des bâtiments. La participation financière du Groupe Hôtels & Patrimoine s'élève à 500 000 euros, destinés à l'aménagement intérieur du logis. Un loyer, versé à la commune de Saint-Savin, assurera le remboursement d'un emprunt contracté par la commune de 695 000 euros (garanti par la Communauté de Communes du Montmorillonnais). Le Conseil Général participera au projet à hauteur de 465 000 euros, la Région, 400 000 euros et l'État, 300 000 euros. Saint-Savin est un haut

lieu touristique qui peine aujourd'hui à héberger ses 40 à 50 000 visiteurs annuels. Ce projet innovant, créateur d'emplois et de valorisation patrimoniale, est une formidable opportunité qui fera de l'abbaye "une véritable destination touristique". L'hôtel-restaurant devrait être ouvert "365 jours par an" et pourrait accueillir, avec la collaboration étroite de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (organisme public qui gère l'abbaye), des séminaires, des banquets, des mariages... Carole Delga, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, a soutenu ce projet "très complémentaire avec l'offre culturelle proposée à l'abbaye" lors de sa venue à Saint-Savin le 30 octobre dernier\*. "Vous avez réussi à préserver ce haut lieu de l'art



roman, vous avez fait de la médiation culturelle, vous en êtes maintenant à l'étape de l'hébergement et de la restauration. J'applaudis". Les travaux d'aménagement extérieur du logis ont débuté l'hiver dernier. La restauration de la façade est aujourd'hui presque terminée et se poursuivra par l'aménagement intérieur pour une ouverture officielle prévue au printemps 2016.

\* en présence de J.M. Rousse, Maire de Saint-Savin, Carole Delga, secrétaire d'État, J.F. Macaire, Président du Conseil Régional, J.M. Clément, Député de la Vienne, Olivier Gourio, Directeur Général du groupe Hôtels & Patrimoine, M. Brouard, Conseiller Général.

### ÉDITO

En cette période de vœux, il y en a un que nous devons formuler, celui de conserver notre attribution du fonds départemental de taxe professionnelle, dotation remise en cause dans le projet loi finances.

Perdre à l'avenir 34 000 € serait dommageable pour notre budget de fonctionnement.

Si les réformes qui se mettent en place, s'avèrent indispensables, soyons attentifs à ce que le monde rural ne soit pas sacrifié au profit de l'urbain.

Pour cette première année de mandat qui se termine, je voudrais vous remercier de vos nombreuses présences aux différentes réunions de quartiers. Cette démarche citoyenne prouve bien l'intérêt que vous portez à l'actualité de notre village. Je tiens également à féliciter l'ensemble des élus, nouveaux et anciens, pour leur implication au quotidien.

Enfin, en cette fin d'année, je souhaiterais avoir une pensée pour ceux qui souffrent en ces temps difficiles.

Gardons le moral pour les années à venir, restons optimistes.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une excellente année 2015, pour vous et vos proches.

le Maire, Jean-Marie Rousse

### À la gendarmerie...

Mardi 27 novembre, la place de la Libération est devenue le théâtre d'une cérémonie militaire : l'adjudant-chef Ludovic Papineau qui commande la communauté de brigades de gendarmerie de Saint-Savin - La Trimouille depuis le 1er août dernier, a été investi dans ses fonctions. Successeur de Philippe Gabreau, il est désormais officiellement le chef des 10 gendarmes qui interviennent sur les communes des cantons de Saint-Savin et de La Trimouille.

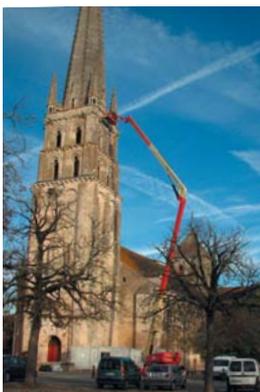


## Le Label UNESCO à Saint-Savin et l'EPCC

Rappelons que l'UNESCO - Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture - a été créée en 1945. La rédaction rétrospective, en 2011, de la Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle (DVUE), qui expose pourquoi l'abbatiale possède une valeur eu égard à l'intérêt international, a été l'occasion de rappeler le caractère exceptionnel du site qui tient à son remarquable décor de peintures murales romanes (fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> siècle). L'abbatiale de Saint-Savin fait partie des 38 biens inscrits en France à ce jour. Elle attire entre 40 000 et 50 000 visiteurs par an. L'église romane de Saint-Savin est celle d'une ancienne abbaye bénédictine, fondée à l'époque carolingienne. Riche d'un imposant programme de peintures murales, elle est le témoin capital de la tradition médiévale suivant laquelle les églises étaient peintes. Présent dans tous les espaces de l'édifice, le programme biblique développe une palette complète de couleurs à travers des compositions empreintes d'élégance et de mouvement, justifiant ainsi le surnom de "Sixtine romane". La qualité de ce prestigieux décor est un témoignage exceptionnel sur la civilisation de l'Occident médiéval chrétien. L'abbatiale est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1983. Pour valoriser l'abbaye de Saint-Savin sur les plans culturel et économique, un Établissement public de coopération culturelle (EPCC) a été fondé en

2006 par les collectivités avec le soutien de l'État. En s'associant pour créer une structure unique de gestion, la Communauté de Communes du Montmorillonnais, le Conseil Régional de Poitou-Charentes, le Conseil Général de la Vienne, la Commune de Saint-Savin et l'État se sont engagés à développer un projet patrimonial, culturel et touristique exigeant sur le site de l'abbaye de Saint-Savin. L'EPCC a donc pour mission de gérer, promouvoir et mettre en valeur le site de l'abbaye ainsi que de valoriser les édifices de la Vallée des Fresques. Le projet culturel porté par l'EPCC peut s'inscrire en lien avec les valeurs reconnues par l'UNESCO ; parmi celles-ci, la notion de diversité culturelle élevée au rang d'héritage commun de l'humanité par la Déclaration adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2001. La culture prenant des formes diverses à travers le temps et l'espace, cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. L'église de Saint-Savin témoigne de l'importance de l'image dans un édifice monastique, considéré à l'époque de la chrétienté médiévale comme un lieu majeur de l'enseignement. Témoin capital de l'art de l'Occident chrétien médiéval, Saint-Savin appelle une tradition finalement universellement pratiquée par l'homme ; celle d'orner les parois d'images peintes.

## En Altitude...



Le 27 octobre dernier, l'entreprise **Alpi Progress** est intervenue pour des travaux de nettoyage de l'abbatiale. Une grande partie des extérieurs, comprenant également le clocher, a été soigneusement débarrassée d'une accumulation de saletés, de mousses et de mauvaises herbes. Le chevet de l'abbatiale fera également l'objet d'un nettoyage lorsque les travaux seront achevés. Seul un contrefort, situé au nord de l'église, a "échappé" à l'intervention des deux alpinistes, du fait de la

présence de plusieurs essaims d'abeilles... Il faudra attendre l'hiver prochain pour intervenir, lorsque les habitantes des lieux seront plus calmes... L'entreprise Alpi Progress intervient régulièrement dans le Sud-Ouest de la France pour tous les travaux d'accès difficile (couverture, démoussage, dépose de lierre, nettoyage de toitures, pose de paraboles ou d'antennes, réfection ou démolition de cheminées), grâce à ses alpinistes de haut vol ! Nous remercions ces messieurs.

EPCC - Abbaye de Saint-Savin-sur  
Gartempe et Vallée des Fresques  
4<sup>e</sup> trimestre 2014

Début septembre, l'abbaye de Saint-Savin s'est lancée dans les réseaux sociaux avec la création de sa page Facebook. N'hésitez pas à venir "liker" la page "ABBAYE DE SAINT-SAVIN, Patrimoine Mondial de l'UNESCO" et soyez directement informés de l'actualité de l'abbaye de Saint-Savin et des sites de la Vallée des Fresques. Venez poser vos questions, donner votre avis, partager vos photos et faites de cette page votre espace de discussion !

Cette fin d'année fut riche en événements à l'abbaye, avec entre autres le Rallye du Club des Entrepreneurs du Sud Vienne (12 septembre) et la visite ministérielle de Mme Delga, (secrétaire d'État) pour la présentation du projet économique de L'Hostellerie de l'Abbaye (30 octobre). Ce rapprochement croissant entre l'EPCC et le secteur entrepreneurial est une volonté forte de l'établissement, afin de poursuivre son développement et s'ouvrir aux acteurs économiques du territoire.



Clôture de l'exposition "Des Images et des Hommes"

L'EPCC a également proposé plusieurs animations durant ces derniers mois, comme la visite gratuite de l'abbaye et des sites de la Vallée des Fresques lors des traditionnelles Journées Européennes du Patrimoine (20 et 21 septembre), un atelier d'initiation à la fresque (5 octobre), une conférence sur "Le voyage de l'âme au Moyen-Âge" (16 novembre), l'exposition "Des images & des Hommes" (jusqu'au 30 novembre, réalisée en partenariat avec le Centre d'interprétation de la frise magdalénienne du Roc-aux-Sorciers) ou enfin "Un Noël enchanté", animation destinée aux enfants pour célébrer ces fêtes de fin d'année dans la bonne humeur (14 décembre).

L'abbaye est ouverte jusqu'au 30 décembre inclus (fermée le 25 décembre) avant de prendre ses congés d'hiver (fermeture annuelle en janvier). Profitez-en pour venir faire vos derniers achats de Noël à la **boutique-librairie** !

L'abbaye rouvrira ses portes début février et vous invitera à venir la redécouvrir tout au long d'une nouvelle année riche en animations.

Retrouvez la programmation de l'EPCC sur notre site Internet :

[www.abbaye-saint-savin.fr](http://www.abbaye-saint-savin.fr) - tél. 05 49 84 30 00

## Au Collège...

C'est désormais une tradition au collège de rompre la monotonie des jours gris par un travail collectif d'une semaine. Cette année, la semaine du 24 au 28 novembre a été consacrée aux "cinq sens". Tous les personnels ont été impliqués dans cette opération pour offrir aux élèves un programme riche et varié.

Naturellement, la musique, les arts plastiques et la danse étaient présents avec concert de cup song, percussions, fabrication d'une "lisière musicale"....

Poèmes sur les parfums par "l'atelier mots", calligrammes, illusions d'optique en physique et en mathématiques sont quelques exemples des activités intégrées dans les enseignements.

Le repas du Thank's giving a permis d'associer une tradition festive à la découverte de certains mets peu connus dans notre région telles que la dinde aux canneberges et à la purée de patates douces ou la tarte à la citrouille.

Des intervenants extérieurs ont fait participer les élèves à des ateliers de musicothérapie, d'aromathérapie et d'Art-thérapie.



Enfin, expérience intéressante, les élèves ont été chargés d'établir un graphique du niveau sonore relevé par un sonomètre en divers lieux, tout au long de la semaine.

## Un nouveau site Internet pour la Mairie

[www.saint-savin.fr](http://www.saint-savin.fr)

La mairie met à disposition de la population son nouveau site internet. Vous y trouverez des informations classées par onglets thématiques: vie municipale (conseils municipaux...), vie locale, vie scolaire & sociale, infos & liens utiles, etc.



Un onglet "Contacts" vous donne l'accès à un formulaire de contact avec la Mairie.

## MJC, ZOOM sur les actions de la MJC « La Vigne Aux Moines »

### Arrivée d'une nouvelle animatrice, Charlotte JAUBERTEAU !

Le Conseil d'Administration de la MJC VAM a décidé d'agrandir l'équipe de l'association. Charlotte JAUBERTEAU, recrutée à plein temps, aidera les 2 salariés et les bénévoles à mettre en œuvre le projet d'animation de territoire.



Elle assurera, entre autres, les missions d'animation et de coordination des accueils périscolaires d'Antigny, Nalliers, Saint-Germain et Saint-Savin. La MJC va pouvoir construire des ponts avec les autres temps de l'enfant, ouvrir ses animations à l'extérieur, les inscrire dans la vie locale etc...

### "Un petit coin de paradis"

Inauguration le 30 octobre de la peinture murale "Un petit coin de paradis", réalisée cet été par 5 jeunes, Eliot, Maxime, Jordan, Vincent, Lorenzo avec Cléo artiste peintre, sur un mur de la résidence "Les Rives de la Gartempe" à Saint-Savin.

Les jeunes et les résidents se sont retrouvés l'après-midi, avec la visite de l'exposition "Souvenirs d'enfance de 1870-1920" de l'Écomusée, puis autour d'un goûter préparé par les résidents en compagnie du Président de la CAF et de la MJC. Tous sont convaincus de l'intérêt de continuer cette histoire artistique, d'organiser d'autres rencontres...

"La suite... on veut que la fresque représente les jeunes !" s'exclame Chantal.

### Des animations pour tous !

Une première expérience réussie avec les ados ! Ianis, enfant autiste, accueilli depuis plusieurs années à l'accueil de loisirs 6-12ans, a participé

pour la première fois aux activités proposées pour les jeunes pendant les vacances d'automne. Ses sourires, ses rigolades avec les copains nous confortent dans l'idée de continuer ce travail d'inclusion des enfants porteurs de handicap. Accueil facilité par l'arrivée d'un Animateur Assistant d'Inclusion sur le territoire saint-savinois, Laurent NADEAU, recruté depuis octobre par l'association "Inclure" et mis à disposition des collectivités ou associations pour faciliter l'encadrement des actions éducatives périscolaires et extrascolaires de l'enfant. 11 jeunes ont enfilé les gants de boxe ! Samir, éducateur sportif du Conseil Général de la Vienne, a animé un stage de boxe éducative les 20 et 21 octobre. Les jeunes se sont fait plaisir et ont pu découvrir cette pratique de boxe ludique, basée sur l'agilité, l'expression corporelle, la maîtrise des gestes et des comportements tactiles. Des jeunes du lieu de vie l'Étincelle à Lussac (lieu de vie de jeunes) ont également participé à cette rencontre sportive.

### Actions à venir...

#### ■ « Net Génération »

Parlons avec nos enfants des réseaux sociaux, des jeux vidéo, de l'usage des écrans. Et formons-nous pour mieux comprendre et pratiquer le numérique ensemble, petits et grands. Des rendez-vous de décembre 2014 à avril 2015 sous forme d'Ateliers, Tables rondes, Formations...

#### ■ « La Gender Génération chausse les lunettes du genre ! »

Les jeunes ont décidé d'agir et de transformer les représentations sexuées qui structurent leur environnement familial, social et scolaire. La MJC ouvre le débat. Des rendez-vous de janvier à mars 2015 avec des brigades du Genre, des



animations au collège, des espaces d'expression libre, du slam et un spectacle percutant !

#### ■ Anim'Actions jeunes

Ouverture de l'accueil de loisirs 11-18 ans les 22, 23, 24 décembre. Fermeture les 29, 30, et 31 décembre 2014.

MJC La Vigne aux Moines

52, place de la Libération, 86310 Saint-Savin  
tél. 09 84 47 17 39 - animstsavin@yahoo.fr

## Nouveau à Saint-Savin !

Vous avez peut-être écouté ETHYÈNE à la radio (marmite FM, France Inter....) La voix de ce conteur vous emmène dans des pays où l'ennui n'existe pas ; où l'humour et l'intelligence côtoient la modernité.  
Quand il n'est pas sur scène, il met à profit son expérience personnelle pour donner des formations ou mener des ateliers.  
Des cours d'oralité théâtrale sont proposés à ST SAVIN par le biais de l'association TUSITALA fraîchement créée.  
Contact : ETHYÈNE, conteur  
07-86.10.27.89  
ethyene@orange.fr  
www.ethyene.com





### petit rappel de savoir vivre

#### NOS AMIS LES CHATS...

meritent toute notre attention. Outre le fait que depuis 2011 ils doivent être obligatoirement tatoués, les nourrir dans les rues, n'est pas, comme on pourrait le penser, une action généreuse. Cette pratique favorise leur prolifération ainsi que l'apparition de rats, ce qui engendre des conditions sanitaires déplorables. Bagarres nocturnes des mâles, poubelles éventrées, jardins et rues souillés par leurs déjections sont autant de preuves de leur surnombre actuellement dans certaines de nos rues. A cela s'ajoute le risque d'une amende prévue par l'article 120 du règlement sanitaire départemental. Ce serait tout de même dommage !



### Centre Cantonal Culturel

#### La saison des spectacles au TAP a commencé

Des places ont été obtenues pour les concerts : Dvorak/Rachmaninov • Mozart/Chostakovitch • Bach/Chopin • Tchaïkovsky/Schubert • et pour un spectacle de danse : Afectos (flamenco).

Il reste des places disponibles pour le concert "Leçon de ténèbres" de François Couperin.

La seule condition pour bénéficier de ces places à tarif réduit est d'être adhérent au CCC.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les spectacles proposés sur le site du TAP : <http://www.tap-poitiers.com>.

Les personnes intéressées par ces sorties culturelles peuvent s'informer auprès de la responsable, Joëlle Guihard au 06 78 83 10 50.

### Voirie

Pour notre sécurité, pensez à élaguer vos arbres et buissons le long des voies publiques !

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité des usagers (piétons, cyclistes et automobilistes) en diminuant la visibilité. Afin d'éviter les désagréments d'un accident ou d'une coupure de téléphone et d'Internet, la Commune rappelle aux propriétaires qu'il est **obligatoire** de procéder à la taille et à l'entretien des haies le long des voies communales et des chemins ruraux. Cette taille des haies en bordure des voies permet une meilleure visibilité et une plus grande sécurité. **C'est un intérêt commun à tous, la sécurité des personnes en tous lieux !** Un courrier d'information sera adressé à tous les riverains.

### Un p'tit air d'été

Comme ils le font tous les deux ans les habitants du Bourg Neuf et du quartier du Rochengoût se sont retrouvés pour un pique-nique sur la promenade. Ils étaient plus de 80 à profiter du cadre exceptionnel et d'un temps particulièrement agréable au regard de la météo de ces derniers mois. Basé sur le principe "chacun apporte ce qu'il veut et ce qu'il peut" le buffet a permis de proposer 2 repas.



De nouveaux habitants se sont joints à la rencontre : les locataires du foyer logement. La journée a été l'occasion d'échanger des souvenirs entre les anciens et les "moins anciens".

### INFOS UTILES

#### La vie de nos associations !

- Madame de la Grandière, Présidente de l'association "À tout Cœur" peut être contactée à l'adresse mail suivante : donadelag@yahoo.fr.

- L'association des parents d'élèves (APE) vient d'élire sa nouvelle Présidente, Nathanaëlle Antigny, que vous pouvez contacter au 06 34 40 52 56 ou par mail [antigny.yohann@orange.fr](mailto:antigny.yohann@orange.fr).

- L'Amicale des sapeurs-pompiers a élu son nouveau Président, Alain Nibeau, mail : [nadine.nibeau@wanadoo.fr](mailto:nadine.nibeau@wanadoo.fr).

- Le Comité de Jumelage a élu son vice-président Alain Guitard.

- Le Club informatique Clics2000 a cessé son activité.

- Comité des Fêtes : Chantal Rousse s'est vu remettre la médaille nationale du bénévolat de la Fédération nationale des comités et organisateurs de festivités, qui a souhaité cette année mettre en valeur l'engagement bénévole des femmes dirigeantes d'associations.

#### Bibliothèque (tél. 05.49.48.93.96)

La bibliothèque vous accueille dans les locaux de la Maison des Associations (1<sup>er</sup> étage avec ascenseur), les lundi, mercredi et samedi de 14 h à 18 h.

L'abonnement annuel est de 8 €.

#### Problèmes de réception des chaînes de télévision sur notre commune !!!

Depuis quelques jours, il est très fréquent de rencontrer des soucis de réception des chaînes de télévision. Dans ce cas, vous pouvez contacter par téléphone l'Agence Régionale des Fréquences au 09 70 81 88 18, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h. Vous devez également prévenir la Mairie de Saint-Savin au 05 49 48 00 46.

#### Transports

Des lignes de BUS sont à votre disposition pour rejoindre Poitiers. Les horaires sont très variables. Pour éviter tout désagrément, vous pouvez contacter :

- Les "Rapides du Poitou" au 05 49 46 27 25
- Les lignes TER – SNCF au 0 800 83 59 83

#### Pour voter en 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales !

Pour pouvoir voter aux élections départementales de mars 2015 et aux élections régionales (prévues en décembre 2015), les citoyens français doivent s'inscrire sur les listes électorales au plus tard le **31 décembre 2014** en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile).

## AGENDA

LES VŒUX DU MAIRE AURONT LIEU LE JEUDI 8 JANVIER 2015 À 18 H 30, AU RÉFECTOIRE DE L'ABBAYE

samedi 17 janvier

**Galette des rois** des donneurs de sang, *salle Jean-Paul Chambet à 20h.*

vendredi 30 janvier

Concert de blues, **Donald Kinsey** avec en première partie Alexx and the Moonshiners, *salle Abel Demay de Saint-Germain.*

samedi 21 février

Concert de blues, **Jérôme Pietri**, au Saint-Butler.

samedi 21 mars

Concert de blues, **Flyin'Saucers** avec en première partie Three Gamberos, *salle Abel Demay de Saint-Germain.*

samedi 4 avril

**Carnaval intercommunal**, sous le thème : en bleu et contre tout.

samedi 11 avril

**Bal Folk** du Comité de Jumelage, *salle Abel Demay de Saint-Germain.*

dimanche 12 avril

**Randonnée pédestre** du Comité des Fêtes de Saint-Savin.

#### Prochaines conférences du Centre Cantonal Culturel (calendrier disponible à l'Office de Tourisme)

samedi 10 janvier

Diaporamas "**Voyages et découvertes en images**", du Club photo Grand'Angles, J. Bachelier, R. Berthon, B. Auzanneau, M. Gosse et des invités

samedi 24 janvier

Soirée documentaire présentée par Patrick Feuerstein, par autorisation spéciale de RTL Group "**60 ans de télé Luxembourg**" ainsi que "**Georges de Caunes reçoit**" avec France Gall et "**Inspecteur Blaise**" avec Jacques Duby. Que des inédits pour notre région.

jeudi 26 mars

Conférence "**Les mille nouvelles manières de naître**", Professeur Gil (*nallierois*)

Voir renseignements complémentaires et autres animations sur le site de l'Office de Tourisme : [www.saintsavin.com](http://www.saintsavin.com)

## Office de Tourisme

### Service civique, l'office s'engage ...

Comme vous le savez déjà, nous avons accueilli Maud pour une mission de service civique cette année. La réussite de ce partenariat a été au rendez-vous et nous souhaitons renouveler cette expérience. Aussi, nous lançons dès aujourd'hui un appel à candidature et recherchons donc un(e) volontaire en service civique pour une mission de 6 mois (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2015). N'hésitez pas à en parler autour de vous, merci.

### Peinture, photographie, broderie, sculpture, artisanat, création ...

L'Office de Tourisme accueille chaque année entre 4 et 5 expositions pour une durée d'environ 1 mois chacune. Si vous souhaitez ou si vous connaissez une personne souhaitant exposer durant l'année 2015 : contactez-nous.

Office de Tourisme - Catégorie 3  
20, place de la libération, 86310 Saint Savin

#### Pour nous contacter :

tél. 05 49 48 11 00  
mail officetourisme.saint-savin@orange.fr  
site www.saintsavin.com



Novembre s'en est allé en emportant avec lui notre Président, **Bernard Leudière...**  
Depuis 10 ans...

il assumait la présidence de l'Office de Tourisme de Saint-Savin, en étant garant de son bon fonctionnement et de son professionnalisme : il valorisait et promouvait l'offre touristique du territoire – il participait activement avec les salariées à la mise en œuvre des actions de promotion et de communication – il sensibilisait les prestataires touristiques et les acteurs locaux sur l'importance de nos actions.

À nous, maintenant, de prolonger ses actions et sa volonté de poursuivre le cap qu'il aura su fixer pour l'Office de Tourisme...

Au revoir Bernard et merci.

## Au centre des Pompiers



Le lieutenant Jean-Michel Volard a prononcé un discours chaleureux à l'occasion du départ de deux collègues : Philippe Bordier et Pierre Volatron, décrivant le parcours de chacun et ses évolutions

dans les grades. "Ce "binôme de choc", si je peux me permettre, caractérisé par un fort tempérament mais différent pour chacun aura fait preuve d'assiduité dans toutes les missions qui lui ont été confiées, de respect, d'obéissance, de sang-froid, de courage, enfin de toutes les qualités qui font un pompier exemplaire", a précisé le chef avec un peu d'émotion. "Merci à vous pour le temps, l'énergie que vous avez donné au centre pour qu'il reste opérationnel".

## Être adhérent à l'Office de Tourisme : c'est un état d'esprit !

### Pour les particuliers, être adhérent, c'est :

- être Saint-Savinois de souche, d'adoption ou de cœur et être convaincu d'habiter dans l'un des plus beaux cantons de la Vienne...
- être un véritable ambassadeur de ce territoire et de tout ce qui fait sa richesse : patrimoine, paysages, gastronomie, produits du terroir, commerces, artisanat, événements culturels et sportifs, sites touristiques, ...
- accueillir et renseigner avec enthousiasme tout visiteur curieux des richesses de notre territoire...
- initier ou participer à toute action individuelle ou collective visant à la mise en valeur de notre territoire...
- être informé des événements et manifestations de notre secteur en recevant chaque mois par mail le Saint-Savinois Infos...
- être fan de la page facebook OFFICE DE TOURISME SAINT SAVIN (86)...
- être convié aux différentes inaugurations des expositions présentées à l'Office de Tourisme...

### Et pour les professionnels, c'est en plus :

- accroître sa notoriété auprès des visiteurs de l'Office de Tourisme au sein de nos locaux et sur notre site (mise à disposition de tous vos supports de communication, affichage des informations de votre structure (si hébergements/

restaurants) en vitrine + guide papier + encart personnalisé sur [www.saintsavin.com](http://www.saintsavin.com))

- appartenir à un vrai réseau de professionnels...
- s'informer sur la législation, sur les labels existants, sur les statistiques...
- bénéficier de documentation (plan, carte, calendrier des manifestations, guide pratique...) à mettre à la disposition de vos clients...
- bénéficier d'un accompagnement pour relever le défi du numérique et optimiser la visibilité de votre entreprise sur internet avec le programme une ANT Chez Moi (ANT : Animatrice Numérique de Territoire) proposé par Sabrina (Géolocalisation de votre entreprise sur Google, création d'un site internet, création d'un QR code, gestion de page facebook,...).

Au-delà du côté économique, ce partenariat témoigne concrètement d'un engagement afin d'affermir nos actions en faveur du développement touristique et économique de notre territoire, et témoigne également d'une réelle reconnaissance de notre travail au quotidien.

Alors n'hésitez pas à nous contacter dès à présent et au plus tard le 20 février pour votre adhésion 2015.

**Particuliers : 16 € Professionnels : 35 €**

## Comité de Jumelage

Mardi 14 novembre, le conseil d'administration a élu son vice-président, **Alain Guitard** puis a défini les grandes lignes des animations 2015.

La traditionnelle **soirée "rétrospective"** aura lieu au mois de février à la salle des fêtes de Nalliers. Ce sera l'occasion de revoir en images, quelques-uns des grands moments de l'année 2014 et de remercier les associations et les personnes qui nous ont apporté leur aide.

Le bal folk est fixé au samedi 11 avril 2015 à la salle des fêtes de Saint-Germain. Nous aurons le plaisir d'accueillir à nouveau le groupe "Engoulevant", avec ses musiques tour à tour traditionnelles et réinventées.

La **randonnée d'été** aura lieu en Belgique le week-end du 17 au 21 juillet à l'occasion de la fête nationale belge. Nos hôtes de Malle nous feront ainsi découvrir les petits villages et les sentiers autour de leur ville en compagnie de nos amis de Hartley Wintney et de Heusenstamm.

Enfin, le Comité de Jumelage propose une nouvelle activité mensuelle : **l'atelier d'art floral**. Ce moment de rencontre, en dehors des réunions officielles et des grandes manifestations, permet à nos adhérents de se retrouver, de se donner des nouvelles des amis européens en réalisant des compositions éblouissantes.

Toutes les personnes intéressées par l'une ou l'autre de nos activités peut nous contacter par l'adresse : [comitejumelage.saintsavin@gmail.com](mailto:comitejumelage.saintsavin@gmail.com) ou auprès du président Rémy Berthon 05.49.91.85.46

Pour l'atelier d'art floral : Marie-Françoise Antigny 05.49.48.01.23.

Prochains rendez-vous les vendredis 23 janvier, 20 février et 20 mars.



Cette année encore, le comité de jumelage à installé son stand au marché de la Saint-Nicolas de notre ville jumelle Heusenstamm.

Après le copieux apéritif du samedi midi réunissant tous nos hôtes allemands, les élus de Heusenstamm et les 26 Saint-Savinois, dont 3 enfants du collège, les équipes se sont relayées pendant 2 jours pour assurer la vente des vins et autres produits locaux, pendant que d'autres visitaient la fête, se rendaient à Francfort, ou assistaient aux différents concerts donnés dans la ville.

La grande soirée du samedi a rassemblé les participants français, italiens, belges, anglais et allemands autour d'un buffet, dans un mélange de langages, avec pour fil conducteur le sentiment d'appartenance à une Europe construite autour de l'amitié, de la solidarité et du partage.

Le démontage du stand, le dimanche soir, marquant la fin des festivités, est trop vite arrivé ! Mais la satisfaction d'avoir réalisé un très bon marché, dans des conditions météorologiques idéales, compensait cette issue.

Une dernière soirée en compagnie de nos hôtes a clôturé ce week-end, avant la journée de route du lundi, largement occupée à échanger sur les anecdotes et souvenirs de ce séjour. Rendez-vous est pris pour le 5 décembre 2015.

## Collecte de la banque alimentaire

Les 28 et 29 Novembre, a eu lieu la trentième collecte qui a reçu un énorme succès, ce qui nous a permis de récolter 257 kilos de marchandises qui seront distribués aux 32 familles bénéficiaires des communes de Saint-Savin, Saint-Germain, Nalliers, Antigny et Béthines.

Nous remercions les généreux donateurs, les conseillers municipaux et bénévoles ainsi que les commerçants qui ont participé à cette collecte.

Pour bénéficier de la banque alimentaire, il faut contacter l'assistante sociale (sur rendez-vous au 05 49 46 41 56).

## Actualisation du code de la route à St Savin

**LECRIT**, association basée à Chauvigny, est née il y a 25 ans. Sa mission est la lutte contre l'illettrisme. Dans ce cadre, un module code de la route a été développé pour les stagiaires ayant besoin de plusieurs mois, voire d'années pour prétendre réussir l'examen code du permis de conduire. Aujourd'hui nous accueillons également les exclus de l'enseignement traditionnel pour raisons financières.

La préfecture de la Vienne a mandaté l'association pour une remise à niveau des connaissances du code pour les seniors de plus de 75 ans, afin de conduire plus longtemps en toute sécurité. Nous avons reçu un accueil très favorable de la municipalité de Saint-Savin qui en sélectionnant les personnes concernées, en imprimant et distribuant les invitations, a contribué à la présence exceptionnelle d'une quarantaine de seniors pour cette séance du début novembre. L'objectif était de faire découvrir une signalisation, une réglementation, des infrastructures (parfois locales) apparues après les permis des années 50-60. La présence de JM Delaporte, adjudant motard de Montmorillon, a permis de souligner le côté "Prévention-Sécurité" de la Gendarmerie tout en donnant plusieurs conseils de comportement au volant ou lorsque l'automobiliste redevient piéton.

Si l'objectif de responsabilité en matière de sécurité, si les participants sont satisfaits et que la demande s'en fait sentir nous sommes à votre disposition pour une nouvelle séance avec d'autres catégories de personnes.

LECRIT : 05 49 46 48 33

## Nouvelle Paroisse Ste-Jeanne-Élisabeth

Le diocèse de Poitiers, couvrant les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, est constitué de 28 paroisses depuis le 29 juin 2014. Les six communautés de St Savin, St Germain, Nalliers, Antigny, Béthines et Villemort, font désormais parties de la Paroisse Ste-Jeanne-Élisabeth, dont le centre est Montmorillon.

Le curé de la nouvelle paroisse Ste-Jeanne-Élisabeth est le père Patrice Giret, les deux prêtres coopérateurs sont le père René Dissard et le père Christophe Chagnon. Ils sont aidés par les prêtres auxiliaires : le père Loïc Paumier, le père Henri Marché, le père Jean Genet, le père Jean Baille Barrelle.

## Présentation de l'Association « La Main de l'œuvre »

Trop voir tend à rendre aveugle, paraît-il ?

La pratique familière et souvent frénétique de la ville, par les habitants dans leurs activités professionnelles ou citoyennes, brouille sa perception et neutralise le regard.

Tout autre est la découverte d'un territoire nouveau.

L'Association « La Main de l'œuvre » est née de la rencontre de 2 visions : l'ambition légitime et permanente des élus pour un projet communal et la volonté de fédérer des initiatives, s'ajoutant aux actions municipales en cours, dans une réflexion originale indépendante d'esprit et d'engagement politique.

En découlent le sens et le titre de l'association où l'art et l'invention s'appuient sur le terrain et la main de l'homme.

La spécificité du groupe fondateur, son regard distancié énoncent l'articulation des 3 projets actuellement proposés sur les thèmes de la reconnaissance de la ville, de ses enjeux et de ses occupants : notre engagement périscolaire, le projet d'une rencontre des riverains et celui d'une journée consacrée aux métiers manuels.

### RAPPEL : L'installation de détecteur de fumée sera obligatoire à partir du 8 mars 2015.

Cette installation a pour fonctions de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie. Il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes, fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Le détecteur de fumée doit être muni du **marquage CE** et être conforme à la norme européenne harmonisée **NF EN 14604**. Tout détecteur utilisant l'ionisation est interdit, car il est radioactif.

Il doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci l'occupe ou qu'il le loue. Si

## Le Conseil Municipal des enfants

Quels liens rattachent des écoliers âgés de 9 et 10 ans avec l'étude par la Mairie d'un plan local d'urbanisme ? L'avenir des enfants et de leurs parents habitants.

Par le choix des élus au Conseil Municipal dans une projection de la ville à 15 ans, l'âge où ces gamins devenus adultes vivront pleinement le développement, la sociabilité et la richesse de Saint-Savin, l'apprentissage de la ville nous semblent un enjeu fondamental pour eux.

Grâce aux nouvelles dispositions de l'Éducation Nationale dans l'application de la loi F. Peillon et à l'action concertée des élus des 5 communes, notre association s'est proposée de sensibiliser les enfants à leur ville et à son devenir.

Visite découverte de la ville (places, promenades, monuments, équipements, circulation, rivière) réflexions sur leur intérêt, création par maquette d'un dépliant sont les mobiles de cette action à caractère pédagogique qui se conclue par une séance en Mairie d'un Conseil Municipal Enfant.

Présentation par un élu du rôle et de la responsabilité du Maire, de la constitution d'un Conseil Municipal et enfin élection, parmi les enfants, du plus apte à porter ce titre selon les critères suivants : sens de l'écoute, de la communauté et connaissance de la ville .

Verra-t-on l'un d'entre eux élu Maire un jour ?

Le Président

Le père Loïc Paumier, va prendre une "retraite active" à Verrières à partir de janvier 2015, et il n'y aura plus de prêtre résident à St Savin. Cette réorganisation implique des changements dans la vie paroissiale, à commencer par les messes, les célébrations des sépultures, des mariages et des baptêmes. Le catéchisme est toujours assuré à St Savin. Après le départ du père Paumier, une permanence hebdomadaire sera effective au presbytère de St Savin.

Pour les messes : à l'église de St Savin, la messe est célébrée à 11 h les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois. À l'église de Béthines la messe est célébrée à 18 h les 4<sup>e</sup> samedi de chaque mois. Enfin, le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, la messe est célébrée à 18 h en alternance à Antigny ou Nalliers.

Secrétariat du presbytère de Montmorillon : 11, rue de la Clôture 86 500 Montmorillon téléphone : 05 49 91 11 97

### Messes de décembre 2014

Mercredi 24 : nuit de Noël, 21 h à Béthines

Jeudi 25 : jour de Noël, 11 h à Saint-Savin

Samedi 27, 18 h à Béthines

### Messes de janvier 2015

Dimanche 4, 11 h à Saint-Savin

Samedi 10, 18 h à Nalliers

Dimanche 18, 11 h à Saint-Savin

Samedi 24, 18 h à Béthines

### Messes de février 2015

Dimanche 1<sup>er</sup>, 11 h à Saint-Savin

Samedi 7, 18 h à Antigny

Dimanche 15, 11 h à Saint-Savin

Samedi 21, 18 h à Béthines

La révision du Plan d'Occupation des Sols (le POS) en Plan Local d'Urbanisme (le PLU) a été lancée en Septembre 2012.

C'est une refonte profonde du document de planification qui a été conduite lors de cette révision car de nombreux textes ont changé la forme et le fond des documents d'urbanisme depuis le POS.

Parmi ces textes, il faut citer :

- la loi SRU en 2000 qui a créé les PLU.
- les lois Grenelles de 2009 et 2010 qui ont renforcé la protection de l'environnement et la prise en compte du développement durable.
- la loi de modernisation de l'agriculture de 2010 qui a renforcé la protection des terres agricoles et des exploitations.
- la loi ALUR de mars 2014 qui a renforcé l'exigence d'économie du territoire.

La révision a été conduite par les élus avec l'assistance d'un bureau d'études en urbanisme (CREA) et dans le cadre d'une approche environnementale de l'urbanisme (AEU) action de concertation renforcée conduite par un deuxième bureau d'étude (ASTERRA). Il y a eu une vingtaine de réunions de la commission d'urbanisme, 2 réunions publiques, 3 ateliers.

La commune a aussi été suivie par les services de l'Etat (notamment la DDT, Architecte des Bâtiments de France) tout au long de l'étude et lors de deux réunions de synthèse.

Aujourd'hui la révision est presque achevée pour sa phase la plus active : un nouveau zonage et un nouveau règlement ont été établis et le bureau d'études achève la rédaction des autres pièces du dossier de révision.

Notamment il achève la rédaction du rapport de présentation qui

- reprend le diagnostic réalisé en début d'études,
- expose le projet établi en réponse aux enjeux du diagnostic (ce projet s'appelle le Projet d'aménagement et de Développement Durable – PADD),
- explique les choix réglementaires de traduction du projet : c'est à dire le zonage qui détermine les secteurs constructibles, les secteurs agricoles, les secteurs naturels protégés et le règlement qui fixe les règles applicables à chaque secteur.

L'ensemble du dossier va être présenté au Conseil Municipal pour un vote que l'on appelle " l'arrêt du projet ".

Ensuite le projet va être soumis aux personnes publiques : services de l'Etat, chambres consulaires (notamment la chambre d'Agriculture), conseil Général....

Ces personnes publiques feront part de leur avis sur le projet arrêté dans un délai de trois mois.

Si le projet fait l'objet d'un avis favorable, c'est-à-dire s'il respecte bien les textes de lois évoqués au début (prise en compte de l'environnement, des milieux naturels, de l'activité agricole, gestion économie du territoire) alors viendra l'enquête publique.

L'enquête publique est le moment où tout un chacun peut consulter toutes les pièces du PLU. Le zonage, le règlement, les explications, les avis. Elle dure 1 mois. Chacun pourra faire part au commissaire enquêteur durant ce mois de son avis sur le projet ou d'une demande sur le zonage ou le règlement.

Elle devrait se tenir en mars ou avril de l'année prochaine et sera annoncée dans la presse et à la mairie.

Après l'enquête le commissaire établira un rapport dans lequel il donnera sa position sur chaque remarque ou demande.

La commune examinera le rapport du commissaire enquêteur pour voir dans quelle mesure il lui est possible d'intégrer ses propositions.

Il faut savoir que les textes récents ont fortement limité la marge de manœuvre des communes.

Le dossier définitif, modifié après l'enquête sera soumis au conseil municipal pour un vote d'approbation et après contrôle par la Préfecture de sa légalité, il remplacera le POS actuel.